



PRÉFET DE LA VENDÉE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
DE LA VENDEE
Pôle Jeunesse, Sports et Vie
Associative

Dossier suivi par :
Céline COENEN

Tél : 02.51.36.75. 20
celine.coenen@vendee.gouv.fr

La Roche-sur-Yon, le 18 AVR. 2019

Le Préfet de la Vendée

à

Monsieur le Président du Comité
Départemental Olympique et Sportif
Mesdames et Messieurs les Présidents des
Comités Départementaux Sportifs

OBJET : Distinctions honorifiques – Lettre de félicitations et médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

P.J. : Fiche relative aux conditions d'obtention
Mémoire de proposition

Les clubs sportifs de votre réseau, présents sur l'ensemble du département vendéen, sont des espaces privilégiés d'engagement citoyen au service de l'intérêt général qui contribuent au dynamisme des territoires. Les bénévoles qui les animent en sont les piliers qu'il convient de soutenir et d'encourager.

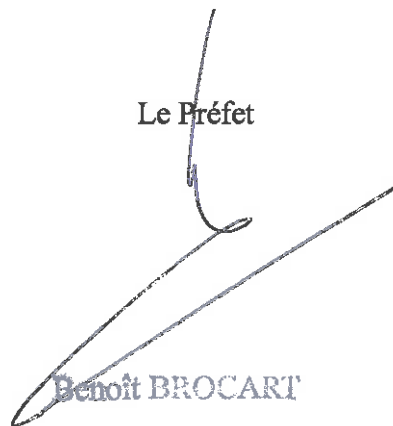
C'est pour cette raison, que je souhaite valoriser l'engagement de vos bénévoles les plus méritants, par la reconnaissance de l'Etat au travers de l'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, au titre des promotions du 1^{er} janvier et 14 juillet, ou d'une lettre de félicitations.

J'attache une importance particulière à ce que l'investissement des femmes et de jeunes soit mieux valorisé, surtout lorsqu'ils s'investissent bénévolement de manière significative en tant que dirigeant ou arbitre dans vos associations. C'est pourquoi je vous invite à envoyer des candidatures à la Direction départementale de la cohésion sociale – 29 rue Delille – 85023 LA ROCHE SUR YON Cedex – au moyen du mémoire de proposition joint, téléchargeable également sur le site <http://www.vendee.gouv.fr/medailles-et-decorations-r415.html>. Je vous saurais gré de bien vouloir le diffuser le plus largement possible auprès de vos clubs.

Je vous informe que les bénévoles déjà promus à l'échelon bronze ou argent peuvent prétendre à l'échelon supérieur si l'existence de mérites nouveaux non encore récompensés ainsi que la régularité dans l'investissement sont avérées

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation, et sur celle des dirigeants de vos clubs, au bénéfice de la valorisation du bénévolat.

Le Préfet



Benoît BROCARD